

Rectorat

Pôle Pédagogique

Inspection Pédagogique
Régionale

Affaire suivie par :
Brigitte Fournier

Téléphone : 03 88 23 38 59

Télécopie : 03 88 23 39 63

Courriel :

brigitte.fournier@ac-strasbourg.fr

6, rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Brigitte FOURNIER
Inspectrice d'académie
Inspectrice pédagogique régionale

Correspondante académique du dispositif ministériel
« sciences à l'École »
à

Mesdames et messieurs les professeurs de physique-chimie,
Mesdames et messieurs les professeurs de sciences de la vie
et de la Terre,
Mesdames et messieurs les professeurs de technologie
Mesdames et messieurs les professeurs de sciences de
l'ingénieur
Mesdames et messieurs les professeurs de mathématiques
Mesdames et messieurs les professeurs de maths-sciences

S/C

Mesdames et messieurs les Chefs d'établissement des
collèges publics et privés, des lycées généraux et
technologiques et des lycées professionnels publics et privés.

Strasbourg, le 3 janvier 2017

Objet : Nouvelle vague d'équipement "COSMOS à l'École"

En 2016-2017, « Sciences à l'École » engage une nouvelle vague d'équipement pour l'opération « COSMOS à l'École » : <http://www.sciencesalecole.org/plan-cosmos-a-lecole-presentation/>

Quinze établissements vont être équipés de détecteurs de muons cosmiques. Ces établissements seront sélectionnés sur dossier porté par un ou plusieurs professeurs, en réponse à un appel à candidatures opéré par « Sciences à l'École ».

« COSMOS à l'École » est une opération de prêt de détecteur de muons cosmiques aux établissements scolaires permettant la réalisation de projets pédagogiques avec les élèves. Des formations permettent aux professeurs impliqués d'acquérir la maîtrise du matériel prêt.

Ce plan s'adresse aux enseignants et aux élèves de collèges et de lycées, voies générale, technologique et professionnelle, ainsi qu'aux élèves de classes préparatoires.

L'utilisation et l'exploitation du matériel peuvent se mener :

- dans le cadre des enseignements d'exploration de seconde MPS (méthodes et pratiques scientifiques) ;
- dans le cadre des AST (ateliers scientifiques et techniques) ;
- lors des TPE (travaux personnels encadrés), des TIPE (travaux d'initiative personnelle encadrés) ;
- dans le cadre de l'AP (accompagnement personnalisé) ;
- dans le cadre des EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires).

Pour bénéficier des prêts de matériel et des formations, les enseignants répondent à des appels à candidatures. Un comité scientifique étudie ensuite les projets et soumet ses choix au directoire de « Sciences à l'École ». Les équipes sélectionnées participent à des formations, et intègrent le réseau « COSMOS à l'École ». À travers ce réseau, les enseignants peuvent échanger ou mutualiser leurs pratiques, et partager des données scientifiques comme la détection de muons. Des ressources et fiches pédagogiques sont mises à leur disposition.

Le réseau est réparti sur tout le territoire français métropolitain

Partenaires

Le plan « COSMOS à l'École » est mené en partenariat avec :

- l'IN2P3 (Institut national de physique nucléaire et de physique des particules) du CNRS (Centre national de la recherche scientifique) ;
- CPPM (Centres de physiques des particules de Marseille) ;
- CERN (Organisation européenne pour la recherche nucléaire).

Toutes les informations nécessaires à l'établissement du projet de candidatures sont disponibles sur le site internet de « Sciences à l'École », rubrique « Rejoindre l'opération » (<http://www.sciencesalecole.org/plan-cosmos-a-lecole-rejoindre-loperation/>).

Les candidatures devront être soumises à « Sciences à l'École » selon la procédure indiquée sur le site internet de « Sciences à l'École » (<http://www.sciencesalecole.org/plan-cosmos-a-lecole-rejoindre-loperation/>), avant le **27 février 2017**, pour une sélection courant mars 2017 et une annonce des résultats en avril 2017. Un stage de formation sera organisé la semaine du 8 mai 2017.

Une attention particulière sera portée cette année aux candidatures des lycées d'enseignement professionnel.

Pour déposer un projet :

- compléter le [formulaire en ligne](#) ;
- télécharger la [lettre d'accord du chef d'établissement](#) et envoyer la copie de cette lettre signée par le chef d'établissement à candidature.cosmos@obspm.fr

Pour toutes les questions relatives à la constitution de votre candidature vous pourrez adresser un courriel à candidature.cosmos@obspm.fr

B. Fournier

Brigitte FOURNIER
Correspondante académique du dispositif ministériel « Sciences à l'École »